



## Déclaration liminaire CDEN du 21 novembre 2022

Monsieur le Préfet,

Madame la Directrice Académique,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA Education siège à ce CDEN pour représenter les agents de l'Éducation nationale, à ce titre nous souhaitons d'abord vous faire part de l'épuisement des personnels.

Oui, la crise sanitaire sans précédent que nous avons vécue paraît derrière nous. Oui, le mépris qu'ont enduré les personnels de l'Éducation nationale sous le précédent ministère semble s'estomper.

Mais les personnels sont épuisés, ne se sentent pas reconnus, les conditions de travail des agents de l'Éducation nationale se dégradent d'années en années. Les enquêtes récentes, que ce soient le baromètre métiers 2022 de l'UNSA Education, l'enquête sur la qualité de vie au travail des personnels administratifs – les invisibles - ou le baromètre bien-être de l'Éducation nationale, toutes confirment cette dégradation.

Si le 12 septembre dernier, le ministre de l'Éducation M. Pap Ndiaye annonçait que la rentrée était bonne, le Snpden, membre de notre fédération Unsa Éducation, a pourtant rendu public récemment une enquête nationale. Il y dénonce une situation alarmante :

35 % des établissements ont au moins 1 poste enseignant vacant depuis la rentrée

+ 1/3 des EPLE a au moins une absence longue durée non remplacée

34 % des établissements sont touchés par une absence de personnel non-enseignant

Ces chiffres sont inquiétants car ils existent malgré un recrutement de contractuels non formés.

Quelle sera la situation quand nous subirons une nouvelle vague de la grippe ou du covid ?

L'UNSA Education souhaite donc alerter sur la situation de tension croissante pour nos écoles, nos établissements et nos services, qui conduit à des entorses, voire des fractures de la continuité du service public d'éducation.

La situation de notre département est aussi alarmante qu'au niveau national : une rentrée sans CPE au collège de Cuisery, sans gestionnaire au collège de La Clayette, sans documentaliste au collège de Chauffailles, sans psychologue sur la circo de Charolles, deux postes vacants de gestionnaire comptable à Digoin et Montceau (avec intérim en cours...) manque de 15 assistantes sociales dans le département au 17 octobre...

Malgré tout, le Projet de loi de finances 2023 prévoit la suppression de 1 985 emplois enseignants (public/privé), et de 25 emplois chez les opérateurs (Cned, Canopé, Onisep). Le gouvernement justifie les suppressions de postes par une prévision de baisse démographique 91 200 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré, 5 000 dans le 2<sup>nd</sup>. Ces suppressions dégraderont encore les conditions d'exercice, notamment dans le 2<sup>nd</sup> degré qui souffre déjà d'un trop plein d'heures supplémentaires

Ce budget 2023 ne sera pas à la hauteur dans le processus de revalorisation des personnels. Dans ce contexte d'extrêmes tensions s'est engagée la concertation sur la revalorisation des personnels de l'Éducation nationale, pendant qu'étaient publiées les enquêtes de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) sur la charge de travail des personnels, largement supérieure à celle du reste de la fonction publique d'état, mais avec des rémunérations moindres et une insatisfaction plus importante. Cette situation met notre pays face à ses responsabilités. Il lui appartient de trouver des solutions à la hauteur des enjeux, d'ordre notamment structurel.

L'UNSA Education dénonce donc les orientations du budget 2023 qui refuse de se donner les réponses à la hauteur des défis.

Les lycées professionnels, quant à eux, subissent une troisième réforme de la voie pro sous statut scolaire en 13 ans. L'UNSA Education dénonce le projet de réforme structurelle des LP qui mettrait en grave danger l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et engendrerait des suppressions de postes chez les enseignants. L'augmentation de 50% des PFMP (période de formation en milieu professionnel) va diminuer d'autant les heures d'enseignement dans l'établissement pour les élèves, ce qui compromet gravement leur possibilité de réussir aux examens et de poursuivre leurs études.

Pour nous, toutes les disciplines doivent être enseignées car elles jouent toutes un rôle essentiel dans la formation professionnelle et citoyenne des jeunes. Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements seraient décidées uniquement au prisme des besoins locaux de proximité ce qui, pour nos élèves, va considérablement réduire leur choix de formation. Les enseignants seront quant à eux sommés de se reconvertir.

Ce projet de réforme constitue un danger pour l'avenir des élèves et une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école républicaine, l'égalité entre tous les jeunes. Par conséquent, nous soutenons la mobilisation de la voie professionnelle et demandons le retrait de cette énième réforme.

En ce qui concerne les lycées et la réforme les concernant, ils doivent pouvoir disposer de moyens d'accompagnement suffisants, ce qui pourrait permettre notamment de faire évoluer les choix d'enseignements de spécialité genrés et socialement marqués. Le retour des mathématiques dans le tronc commun doit être clarifié et anticipé pour donner de la lisibilité à cet enseignement. L'organisation du baccalauréat et le calendrier méritent un travail réflexif afin de repenser la fin d'année scolaire (et plus particulièrement le mois de juin). Les programmes et la nature des épreuves dans certains enseignements devront être retravaillés comme les épreuves anticipées de français ou le Grand oral par exemple... Le SE-Unsa avec sa fédération a déjà contribué à l'amélioration de cette réforme et continue d'y travailler. Après une première journée de mobilisation réussie en octobre, l'UNSA s'associera à une deuxième journée d'action. Avant de réformer, il faut évaluer !

L'Unsa Education dénonce également la gestion actuelle des PIALS, avec un manque d'AESH, alors que les besoins sont en progression constante. Il n'est pas acceptable qu'un enfant ayant une notification pour 12 heures d'accompagnement n'en ait plus que 6, par exemple, car l'AESH qui s'occupait jusqu'alors de lui doit s'occuper d'un ou deux autres élèves en même temps, sans pour autant que sa notification ait été modifiée.

Notre service public d'Education se rapproche du point de rupture et les territoires les plus fragiles sont les premiers à en essuyer les conséquences. Cette rentrée est marquée par l'accélération et la révélation au grand public de la vulnérabilité de notre Service public d'Education.

La crise du recrutement est tout autant une cause qu'une conséquence d'un système éducatif fragilisé. Aussi, il faut que l'exécutif accepte de regarder sincèrement la réalité des conditions d'exercice au quotidien des personnels et la réalité de l'Ecole après ces 5 dernières années

La concertation annoncée par le ministre pour définir, activer les leviers de l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et revaloriser ces derniers a débuté par une phase préparatoire en octobre 2022. Un des axes porte sur la santé au travail et les conditions de vie. L'une des raisons les plus fréquemment citées pour expliquer la difficulté d'exercer, voire la fuite du métier, est celle de la dégradation des conditions d'exercice et l'accompagnement médical inexistant par l'employeur.

D'une part, l'absence de visites médicales - pourtant obligatoires aux yeux de la loi - tout au long du parcours et désormais même pour y entrer, empêche toute prévention et ne permet pas de solutionner des problématiques existantes.

D'autre part, la baisse importante des aménagements proposés par l'employeur pour concilier vie professionnelle et situation médicale particulière (allègements du temps de service, APSH- Accompagnant des Personnels en Situation de handicap - , matériels adaptés, postes adaptés...) et même la difficulté d'octroi de congés de maladie, contribuent à dégrader la santé des personnels concernés et leur renvoient une vision violente de leurs impossibilités professionnelles.

Le SE-Unsa a rappelé le gros déficit d'accompagnement médical tout au long de la carrière mettant de plus en plus de personnels en grande difficulté d'exercice face à un métier qui se complexifie, l'insuffisance de prévention et a exigé que des mesures soient discutées et prises au plus vite.

Cette instance est aussi l'occasion pour nous, UNSA Education, de mettre en avant deux inquiétudes :

- le dérèglement climatique qui s'intensifie, appelle à modifier structurellement les bâtiments et les cours des établissements afin de végétaliser davantage et de mieux isoler.

Un plan ambitieux est-il prévu au niveau du département ? au niveau des communes ?

- Les établissements sont confrontés pour la deuxième année consécutive à des factures énergétiques toujours plus importantes. Nous réitérons notre demande auprès du conseil départemental pour qu'il poursuive l'accompagnement amorcé dans la prise en charge de ces surcoûts, contraignants bien souvent les EPLE au choix cornélien de financer les besoins énergétiques ou les activités et projets pédagogiques.

Aussi nous vous demandons de nous présenter aujourd'hui votre plan de sobriété écologique.

Pour conclure, nous remercions les personnels des services de la DSDEN pour la qualité des documents fournis. Ce bilan permet d'avoir un panorama complet de notre département.

Nous vous remercions de votre attention

Pour l'UNSA Education, Nadège Buguet, Ophélie Blanc, Vincent Perrot